

Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône

Division des personnels

DECLARATION PREALABLE

relative à l'intention de participer au mouvement de grève du :

(préciser les jour et date)

Conformément à la loi n° 2008-790 du 20 août 2008 instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles pendant le temps scolaire et notamment son article 5, je, soussigné :

NOM :

Prénom :

exerçant à la date mentionnée ci dessus des fonctions d'enseignement à l'école :

- n° R.N.E. : 013
- type (rayer les mentions inutiles) : 1-maternelle/ 2-élémentaire/ 3-primaire/ 4-autre
- dénomination :
- adresse :
- code postal :
- commune :

déclare avoir l'intention de participer au mouvement de grève dont la date est mentionnée ci dessus. J'ai pris bonne note que pour être recevable la présente déclaration, après avoir été complètement renseignée, doit être expédiée par la poste, déposée au siège de la circonscription, transmise en télécopie de telle sorte qu'elle parvienne à l'Inspecteur de l'Education Nationale de circonscription compétent 48 heures, au plus tard, avant cette date, ce délai devant comprendre au moins un jour ouvré et le samedi ne pouvant être considéré comme tel.

Fait à..... le.....
(Signature du déclarant)

partie réservée à l'I.E.N.

Déclaration reçue le : (Signature et cachet de l'I.E.N.)